

**Public cible :**

Ensemble personnel Caf

**Pré-requis :**

Aucun

**Modalités pratiques**

Durée : 1h de e-learning  
sans inscription en accès  
libre sur Syfadis

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Modules Sensibilisation

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
0 €

**Modalités animation :**

1 heure de e-learning

**Intervenant :**

**Effectif :**

# Sensibilisation Droit à la déconnexion

MAJ : Mardi 23 janvier 2024

**Objectifs professionnels :**

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

**Contenu :**



L'objectif général de cette sensibilisation est de vous faire découvrir le droit à la déconnexion afin d'en avoir une meilleure compréhension

Découpage de la sensibilisation : 2 modules e-learning

Nous vous recommandons de programmer une discussion en équipe autour de cette thématique afin d'identifier collégialement des bonnes pratiques et partager votre expérience.

• **Module 1 - droit à la déconnexion**

- Identifier le cadre juridique du droit à la déconnexion

- Identifier les risques liés à l'hyperconnexion

- Adopter une posture professionnelle respectant le droit à la déconnexion

• **Module 2 - Mises en situations**

- Amener à la réflexion sur le droit à la déconnexion

- Faire un état des lieux des pratiques de déconnexion et d'hyperconnexion

**Méthodes mobilisées :**

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite



permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**